

5 000 terrains de sport supplémentaires d'ici 2026 : Des annonces encourageantes pour les équipements sportifs mais insuffisantes pour garantir l'héritage matériel des JOP

En déplacement à Orthez ce 5 septembre, le Président de la République, accompagné de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, a présenté l'acte 2 du Plan 5 000 terrains de sport.

Pour Patrick APPERE, Président de l'ANDES, "nous accueillons très positivement ce dispositif renouvelé, que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs semaines". Pour rappel, l'acte 1 disposait d'une enveloppe de 200M€, initialement prévue sur trois ans, finalement consommée en deux années. Au 1er juin 2023, les demandes de crédits représentaient un volume deux fois supérieur à l'enveloppe disponible, laissant craindre un réel effet déceptif.

Cette nouvelle enveloppe de 100 M€ par an sur 3 ans répond donc en partie aux attentes de notre réseau : organiser un financement pluri-annualisé, rattraper le retard en termes de construction d'équipements sportifs dans certains territoires carencés (QPV, territoires ultra-marins), assurer la promesse républicaine d'égalité d'accès au sport et prioriser leur accès aux scolaires afin de lutter contre la bombe à retardement de la sédentarité. "Il faudra désormais étudier les modalités pratiques de son déploiement au sein de l'Agence nationale du Sport, bras armé du ministère" précise Vincent SAULNIER, Secrétaire Général de l'ANDES. "Des demandes précises ont été formulées pour les besoins des territoires ultra-marins, notamment autour de la rénovation d'équipements", ajoute-t-il.

En effet, ce plan ne saurait à lui seul assurer l'héritage matériel des Jeux de Paris ! La rénovation des équipements structurants (gymnases, piscines, patinoires) doit être une priorité. Nous continuerons de soutenir un plan d'investissement pluriannuel de 500M€ par an pour la rénovation de ces équipements dont l'âge moyen dépassera bientôt les 50 ans !

Au-delà, l'ANDES se réjouit de l'accroissement du nombre de places en sport-étude et de la généralisation progressive des 2H00 supplémentaires au collège, bien qu'une évaluation préalable du dispositif couplée à une meilleure articulation entre le mouvement sportif, le monde enseignant et les collectivités soient attendues sur ce dernier point afin de faire de cette mesure un succès.

Contact presse :

Odeyssa DENIS, Chargée de communication et événementiel
Odeyssa.denis@andes.fr 06 80 36 79 76